

## La France débat de séparatisme religieux

**Loi** ▶ Les députés français ont commencé lundi à débattre du projet de loi du gouvernement contre le «séparatisme» qui doit notamment renforcer l'arsenal contre l'islamisme radical.

«Notre pays est malade d'un séparatisme dont le premier d'entre eux, l'islamisme, gangrène notre unité nationale», a déclaré le ministre de l'Intérieur en ouverture des débats qui doivent durer deux semaines. «Il faut savoir nommer la maladie, il faut trouver les médicaments», a-t-il ajouté.

Ce copieux texte est inspiré d'un discours d'Emmanuel

Macron début octobre où le chef de l'Etat présentait sa stratégie pour lutter contre l'islamisme radical. «Ce texte ne combat pas les religions (...) mais «l'OPA islamiste», a fait valoir M. Darmanin alors qu'une partie de l'opposition de gauche, accuse le gouvernement de vouloir «stigmatiser» les musulmans. Pour appuyer son propos et alors que le texte prévoit de durcir les possibilités de fermeture des lieux de culte, Gérard Darmanin a ouvert la voie à une réouverture précoce de la mosquée de Pantin près de Paris, fermée pour six mois car

accusée par les autorités d'avoir relayé des propos ayant conduit à l'assassinat de Samuel Paty. Pour le ministre de la Justice Eric Dupond-Moretti, cette loi de «liberté» permet de se doter d'une réponse pénale «adaptée, rapide, systématique» et de «sanctionner ceux qui souhaitent faire bande à part, en dehors du cadre républicain».

**Le projet de loi** prévoit une batterie de mesures notamment sur la neutralité du service public, la lutte contre la haine en ligne ou l'instruction en famille. **ATS**

## Des aumôneries critiquent les renvois

**Ethiopie** ▶ Deux services d'aide ecuméniques romands aux réfugiés ont déploré publiquement un vol spécial affrété par la Confédération pour renvoyer en Ethiopie des requérants d'asile. «La nièce de Solomon, âgée de trois ans et demi, avec qui il vivait dans le canton de Vaud, pleure et le cherche depuis son départ», soulignent le Conseil ecuménique des Eglises pour les réfugiés (VD) et l'Aumônerie genevoise ecuménique auprès des requérants d'asile.

Solomon était dans ce vol spécial, le 27 janvier 2021, affrété pour renvoyer une de-

mi-douzaine d'Ethiopiens à Addis Abeba. Tahir, qui vivait depuis 2015 à Genève, a subi le même sort. Alors même qu'un pays, sa famille est engagée politiquement et menacée par le régime, notent les services ecclésiastiques. «Au nom de notre compagnonnage avec les personnes concernées et des valeurs qui nous portent en tant qu'aumôneries, nous ne pouvons que dire notre profond malaise face à cette violence – même légale.»

**La situation actuelle** en Ethiopie, pays en guerre et théâtre de

nombreuses exactions attestées par l'ONU, est instable et délicate. «Une loi et des pratiques qui autorisent à faire souffrir des innocents – non seulement les personnes renvoyées, mais aussi leurs proches, résidents de notre pays – ne peuvent que nous interroger», martèlent les aumôneries ecuméniques. Elles demandent aux autorités et administrations fédérales et cantonales «de faire preuve de davantage de retenue dans l'application des mesures de contraintes, qui sont une possibilité mais pas une obligation». **CATH.CH**

L'Eglise protestante a accordé le droit de vote aux femmes dès 1908. Retour sur cette particularité avec la théologienne genevoise Lauriane Savoy

# Elles votent depuis cent dix ans



LUCAS VUILLEMIER, PROTESTANTINO

**Egalité** ▶ En matière de suffrage féminin, le religieux a devancé le politique, une fois n'est pas coutume. Il y a en effet plus de cent dix ans que les femmes participent au suffrage ecclésial au sein de l'Eglise protestante. Certes, elles ne sont pas encore pasteures – les premières arrivront dès 1918 à Zurich – mais l'Eglise protestante a été pionnière en matière d'émancipation féminine. Elle a aussi joué un rôle, même discret, dans l'avancée des débats qui mènent, en 1971 enfin, au suffrage politique féminin. Co-auteur de *Une Bible des femmes*, la théologienne Lauriane Savoy revient sur ces épisodes romands.

**Qu'est-ce qui décide l'Eglise réformée, il y a plus d'un siècle, à donner le droit de vote aux femmes?**

**Lauriane Savoy:** Ce sont les Eglises libres de Genève et Vaud qui, les premières, ouvrent le suffrage ecclésial aux femmes et évoquent la possibilité de leur éligibilité au sein de l'Eglise. Cela crée une certaine pression, qui va s'exercer au niveau national: l'une après l'autre, les Eglises cantonales se décident à faire de même. Après que plusieurs pétitions lancées par des femmes protestantes aient réclamé le suffrage ecclésial féminin, l'Eglise nationale réformée vaudoise se décide en 1908, l'Eglise nationale protestante de Genève suit en 1910. En 1904, soit bien avant le vote politique, la Conférence des Eglises réformées recommandait aux Eglises membres d'ouvrir aux femmes le droit de se prononcer sur la vie de leur communauté religieuse par le vote.

**Le christianisme social, apparu après la Révolution industrielle, a-t-il joué un rôle dans ce changement?**

Absolument. Certaines personnalités ont contribué à ces pro-

**Le mouvement pour le droit de vote des femmes en Suisse a traversé tout le XX<sup>e</sup> siècle (ici un congrès suffragiste à Berne en 1937). Les femmes protestantes y ont pris leur large part.**

KEYSTONE



grès. Charles Secrétan en est un bon exemple: avocat et professeur de philosophie à l'université, ce protestant vaudois respecté et proche du christianisme social a publié en 1885 un livre intitulé *Le Droit de la femme*, dans lequel il prend position en faveur du suffrage féminin. Ce livre, comme d'autres travaux d'intellectuels de l'époque, a contribué à forger les mentalités de la bourgeoisie protestante urbaine.

**Peut-on dire que les protestants ont préparé intellectuellement la société à l'accession des femmes au droit de vote, septante ans plus tard?**

Tout à fait. Dès 1920, des femmes pasteures interviennent dans des congrès suffragistes ou dans des conférences destinées à promouvoir sur le terrain le suffrage politique des

femmes. On souhaite alors montrer que les femmes sont tout à fait capables de prendre la parole en public et de participer aux débats de société. La première pasteur de Genève, Marcelle Bard, est d'ailleurs une suffragiste comme sa mère. Ces apparitions publiques ne sont pas marginalisées: elles font l'objet de compte rendu dans les journaux et sont souvent annoncées en grande pompe. La suffragiste protestante genevoise Emilie Gourde est en lien étroit avec l'Eglise et promet activement l'extension des droits des femmes dans l'Eglise dans le mensuel qu'elle dirige, *Le Mouvement féministe*. Elle renseigne aussi le Consistoire sur la situation des femmes pasteures dans d'autres Eglises, lors des débats sur le pastorat féminin. Beaucoup de suffragistes, notamment en

Suisse romande, sont des femmes protestantes: les Genevoises Pauline Chaponnière-Chaix, Camille Vidart, les Vaudoises Lucy Dutot et Elisa Serment.

**«Beaucoup de suffragistes, notamment en Suisse romande, sont des femmes protestantes»**

Lauriane Savoy

**Comment expliquer cette disparité entre le vote ecclésial et le vote politique?**

Peut-être que les hommes ont été plus rapidement favorables

au suffrage ecclésial féminin parce que les femmes s'intéressaient davantage aux questions religieuses et étaient plus pratiquantes que les hommes. Ces derniers ont donc pu accepter avec plus de facilité qu'elles prennent part à la vie ecclésiale. L'accession aux droits a tout de même été «saucissonnée». On a d'abord donné le droit de vote aux femmes, avant celui d'être élues dans des conseils de paroisses, puis dans les synodes. Pendant ce temps, elles essayaient des refus au niveau politique: la faute sans doute à une conception très masculine du pouvoir. La politique avait aussi un certain prestige social que les hommes n'ont pas voulu lâcher si vite.

**Les Eglises ont-elles fait campagne pour le droit de vote politique des femmes?**

Les Eglises, y compris l'Eglise catholique, se sont en tout cas prononcées en faveur du suffrage politique des femmes avant le Parti radical ou d'autres partis de droite. Mais ce sont plutôt des évêques ou des pasteurs qui prenaient clairement position. La votation de 1971 profite d'ailleurs de l'élan donné par le concile Vatican II, un moment d'ouverture de l'Eglise catholique aux laïcs et aux femmes.

**Peut-on dire que le christianisme a encouragé l'émancipation des femmes dès le XX<sup>e</sup> siècle?**

Ce n'est pas si simple. Par exemple, les femmes catholiques n'ont toujours pas accès ni à la prêtrise ni aux lieux de décision de leur Eglise. Mais le christianisme a aussi pu accélérer cette émancipation, notamment lorsqu'il a voulu appuyer la formation des filles, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ou avec les mouvements de théologie de la libération ou de théologie féministe. Au sein du christianisme, il y a eu de grandes poussées pour l'émancipation des individus opprimés, que ce soit les minorités ethniques, les pauvres, ou les femmes.

**Précurseuse, l'Eglise protestante a-t-elle encore des efforts à faire?**

Oui, en promouvant une égalité plus grande dans les relations de travail, par exemple en encourageant un congé paternité plus étendu et plus égalitaire. En effet, il est plus difficile d'être une jeune pasteur qu'un jeune pasteur, car on va plus s'inquiéter, quand une femme pasteur arrive dans une nouvelle communauté, de savoir si elle compte avoir des enfants bientôt et s'il faudra la remplacer durant son congé maternité. On trouve encore des équipes ministérielles uniquement masculines dans certaines régions. En outre, les femmes ne devraient pas toujours être cantonnées au secteur de l'enfance et à l'accompagnement. A l'Eglise, donc, d'être proactive et de continuer à montrer l'exemple, comme elle l'a fait il y a plus d'une centaine d'années. Une politique encore un peu plus volontariste est nécessaire afin de promouvoir la mixité à tous les échelons. **I**